



**Barème des prix isy-ô au 1<sup>er</sup> Février 2010**  
**Applicable selon les conditions générales de vente d'isy-ô**

**1. Prestations ponctuelles :**

23 € ttc l'heure, soit **11,50 € ttc** \*après réduction d'impôt, parce que vos besoins sont irréguliers, que le temps c'est de l'argent et que vous avez besoin du savoir-faire d'un vrai professionnel. Isy-ô intervient pour un minimum de deux heures.

**2. Abonnement :**

**Formule « esprit libre »:**

Formule d'abonnement mensuel, qui vous permet de faire appel, pour une prestation régulière, à votre aide ménagère sans avoir à vous soucier de l'organisation logistique et administrative de sa présence. Votre forfait est réglé mensuellement, par avance et par prélèvement automatique ou par chèque à réception de facture. Il permet de prendre en compte l'évolution de vos besoins du moment en s'ajustant à la formule horaire vous convenant le mieux. Votre crédit d'heure est ajusté mensuellement en fonction de vos besoins. Votre abonnement peut-être suspendu à votre guise pour quelle que cause que ce soit dans les délais prévus dans les CGV (préavis de 10 jours).

**Exemples de forfaits mensuels (taux horaire dégressif):**

<b>De 2 à 3 heures par semaine</b>	<b>De 4 à 5 heures par semaine</b>	<b>De 6 à 7 heures par semaine</b>	<b>A partir de 8 heures par semaine</b>
20 €/*/ heure	19,50 €/*/ heure	19 €/*/ heure	18,50 €/*/ heure
<b>10 € **/heure</b>	<b>9,75 € **/heure</b>	<b>9,50 € **/heure</b>	<b>9,25 € **/heure</b>



### **3. Gestion de votre dossier :**

Frais administratifs mensuels fixes de 3 € ttc après réduction fiscale (soit 6 € ttc dans un premier temps) si vous optez pour le règlement par chèque ou par CESU, quel que soit le nombre d'heures utilisées.

Il ne sera pas compté de frais pour un paiement par prélèvement.

\*Prix TTC, hors réduction d'impôt

\*\* après réduction d'impôts- frais administratifs et de dossier non inclus